

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre

18

N° 6

SIGNALEMENT.

Le sieur ~~Jour~~ Alexandre

nati de La Segalambre
demeurant à id

allant à Madrid

âgé de 18 ans, taille d'un mètre
71 centimètres

cheveux noirs front étroit

sourcils id yeux gris

nez moyen bouche moyen

barbe noire menton rond

visage ovale teint brun

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 7 avril 1870.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Jour

MADEIRA

SIGNALEMENT.

Le sieur Jean Alexandre

nati f d e La Segalassière

demeurant à

allant à

Mandré

Maire de La Segalassière

Monsieur
Monsieur le Préfet du Cantal
chevalier de la Légion d'honneur.



Le Maire de la commune de La Segalassière
Canton de Saint-Genès, soussigné.

Sur la demande de M. Alexandre Jean,
cultivateur, demeurant au Puyon, par cette commune,
âgé de dix huit ans, et dont le signalement est ci-contre,
et le contremaître de Marguerite Moissinac
de même, sous le nom de Jean-François, demeurant au même
lieu du Puyon,

Pria Monsieur le Préfet de délivrer au dit
M. Alexandre Jean un passeport pour se rendre à
Mandré (Lyonnais) où il se propose exercer la profession
de garçon boulanger, certifiant que le dit M. Jean
est de bonne vie et mœurs et qu'il n'a subi aucune
condamnation correctionnelle.

Fait en la mairie de La Segalassière le 6
avril 1880.



Le Maire
J. Moissinac

Signalement

taille 1 mètre 71
cheveux noirs
front ordinaire
oreilles - noires
nez - moyen
lèvres - moyennes
yeux - noirs
menton - rond
barbe - sans
visage - oval
teint - brun

Signe particulier sans

Signature

Jean Alexandre